



CRÉDIT FONCIER

Attestation concernant la publication des informations requises au titre du Pilier III

J'atteste que les informations quantitatives et qualitatives communiquées au titre du Pilier III de Bâle 3 au 31 décembre 2021 sont, à notre connaissance, publiées conformément aux politiques mises en œuvre pour se conformer aux exigences de publication requises par l'article 13 et la partie 8 du règlement 575/2013 (CRR) et plus précisément aux procédures, systèmes et contrôles internes de l'établissement mises en œuvre pour vérifier que les informations publiées sont appropriées et conformes.

Fait à Charenton-le-Pont, le 23 mars 2022

Éric Filliat

Directeur Général

Olivier Avis

Directeur général adjoint, Pôle Activités Financières
et Opérations